

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU NORD

Commune de
ROMBIES
-ET-
MARCHIPONT

Membres du
Conseil municipal

En exercice : 15
Présents : 14
Pouvoirs : 0
Votants : 14

Date de
la convocation :
23/07/2026

Date d'affichage :
23/07/2026

N° et objet de la
délibération :

DEL 33 _2026

**Tarifs périscolaires
et règlement de
fonctionnement
des accueils
collectifs de
mineurs**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROMBIES-ET-MARCHIPONT**

Séance du 28 Juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit juillet à dix-huit heures trente minutes, s'est réuni, à la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de Rombies-et-Marchipont, sous la présidence de Madame Agnès DOLET, Maire de la Commune.

Présents : Françoise ROGER, Hubert DUPONT, Audrey CHARLET adjoints, Joëlle PIGNATARO, Angélique DELHUILLE conseillères municipales déléguées, Benoît DUPONT, Frédéric POIX, Samuel ZIDOURI, Magali DUQUESNE, Marie-Laure HUART, Thomas LEDUC, Adrien LAUDE, Andy CHIARELLI, conseillers municipaux.

Absente : Marie-Pierre CARTON.

Secrétaire de séance : Françoise ROGER.

Considérant les coûts croissants supportés par la commune pour l'accueil des enfants lors des temps périscolaires, Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de revaloriser les tarifs des accueils périscolaires matin, midi, soir, les accueils du mercredi « ateliers »

Pour chaque prestation, trois tarifs sont proposés en fonction du quotient familial de la CAF.

De plus, il convient de proposer un règlement de fonctionnement des accueils périscolaires permettant d'appliquer les mêmes règles aux familles qui commandent ce type de service.

Sur ces bases,

Après l'intervention de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'application au 1^{er} septembre 2026 des nouveaux tarifs conformément à l'annexe n°1 et du règlement de fonctionnement de la restauration scolaire (annexe n°2) et des accueils périscolaires (annexe n°3).

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,


Agnès DOLET

